

» PRESSE NATIONALE

Politique 

le jour
POUR PLUS D'INFORMATION

GOUVERNEMENT : UN CONSEIL DES MINISTRES, AUJOURD'HUI

Les 34 nouveaux ministres et leurs 4 ministres délégués se retrouvent, ce mercredi 4 février 2026, pour le deuxième Conseil des ministres du gouvernement Mambé II. Après la rentrée des classes intervenue le samedi 24 janvier dernier, les membres du gouvernement plancheront, dès aujourd'hui, sur plusieurs sujets liés à la vie de la Nation. Parmi les dossiers susceptibles de faire l'objet de débats figurent notamment la question du remblayage de la lagune, les nominations, ainsi que bien d'autres sujets.

L'EXPRESSION
QUOTIDIEN

DIPLOMATIE IVOIRIENNE : NIALÉ KABA PLACE 2026 SOUS LE SIGNE DES PARTENARIATS GAGNANT-GAGNANT

Elle veut faire bouger encore les lignes. La ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Nialé Kaba, a reçu, le lundi 2 février 2026, l'ensemble du corps diplomatique accrédité en Côte d'Ivoire, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie d'échange de vœux du Nouvel An. Cette rencontre, empreinte de solennité et de convivialité, a permis de réaffirmer la solidité des relations de coopération entre la Côte d'Ivoire et ses partenaires bilatéraux et multilatéraux. Cette cérémonie revêtait un caractère particulier pour Nialé Kaba, qui signait à cette occasion sa toute première rencontre officielle avec le corps diplomatique depuis sa nomination à la tête de ce département stratégique. La ministre d'État a exprimé sa gratitude à l'ensemble des partenaires pour le soutien multiforme apporté à la Côte d'Ivoire ces dernières années, avant d'indiquer que l'année 2026 est placée sous le signe des partenariats gagnant-gagnant.

Le PATRIOT

L'UE OFFRE 40 VÉHICULES AUX FACI / TÉNÉ BIRAHIMA OUATTARA : « C'EST UN MESSAGE D'ENGAGEMENT COMMUN POUR UNE PAIX DURABLE »

40 véhicules de grande capacité. C'est le don fait, hier, aux Forces armées de Côte d'Ivoire par l'Union européenne en présence du vice-Premier ministre, ministre de la Défense, Téné Birahima Ouattara. L'état-major général des armées a servi de cadre à cette cérémonie qui vient consolider la mise en œuvre du projet appelé la Facilité européenne de paix. Heureux de cette dotation visant à renforcer les capacités opérationnelles des armées, le vice-Premier ministre a exprimé toute sa satisfaction devant le geste de l'UE. « La mesure d'assistance dont il est question s'inscrit dans le cadre d'une large coopération sécuritaire fondée sur une vision partagée des enjeux du développement et de sécurité régionale », a-t-il expliqué, avant d'ajouter : « C'est un message d'engagement commun pour une paix durable ».

Economie 

ATELIER RÉGIONAL SUR LE FINANCEMENT DES RISQUES DES CATASTROPHES : LES PAYS APPELLENT À DES ENGAGEMENTS CONCRETS AUTOUR DE LA FINANCE PRÉ-

Pour faire face aux chocs climatiques et catastrophes naturelles, la finance pré-arrangée se présente pour les pays africains comme la solution idéale en tant que mécanisme de financement des risques de catastrophes. A l'ouverture de l'atelier régional sur le financement des risques de catastrophes (1ère édition) qui se tient à l'hôtel Azalaï Abidjan, du 2 au 4 février 2026, les pays ont appelé à des engagements forts autour la finance pré-arrangée. Procédant à cette ouverture, le ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, Adama Coulibaly, a indiqué que la finance pré-arrangée s'impose comme un tournant majeur face aux différents chocs climatiques. « Il s'agit d'un choix de gouvernance et d'efficacité qui permet de prévoir les risques, d'organiser à l'avance les instruments financiers nécessaires et de préparer les modalités de réponse opérationnelle, afin que les ressources puissent être mobilisées rapidement et de manière ciblée », a-t-il expliqué.

DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES EN CÔTE D'IVOIRE : LA CGECI ET LA SFI S'ENGAGENT POUR PROPULSER LES CHAMPIONS NATIONAUX

La Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) et la Société financière internationale (SFI) ont scellé, le jeudi 29 janvier 2026, à la Maison de l'entreprise, sise à Abidjan-Plateau, un partenariat stratégique à travers la signature d'un protocole d'accord (MoU) dédié à l'initiative « Local Champions Acceleration ». Ce partenariat vise à identifier et accompagner la croissance des entreprises nationales à fort potentiel, tout en renforçant leur compétitivité sur les marchés régionaux et internationaux. S'inscrivant dans la continuité des synergies développées avec le Groupe de la Banque mondiale, cet accord entend mobiliser une expertise technique ciblée et des mécanismes de financement innovants pour consolider le tissu entrepreneurial ivoirien.

ACCÈS DES PME À LA COMMANDE PUBLIQUE : LES ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ BIENTÔT OUTILLÉS

L'accès effectif des Petites et moyennes entreprises (PME) aux marchés publics reste une attente forte du secteur privé, en raison notamment d'une maîtrise insuffisante des cadres réglementaires et des procédures en constante évolution. Pour répondre à ce défi, un atelier de sensibilisation des acteurs du secteur privé sur l'accès des PME à la commande publique se tiendra, le jeudi 5 février 2026, au Noom Hôtel, à Abidjan-Plateau. L'atelier vise ainsi à renforcer les capacités des acteurs du secteur privé, afin de leur permettre de mieux comprendre et exploiter les opportunités de la commande publique. De manière spécifique, les participants seront outillés sur la notion de marché public, les nouvelles dispositions du Code des marchés publics, ainsi que les modalités de fonctionnement du Système intégré de gestion des opérations de marchés publics (Sigomap). Le projet est mis en œuvre par l'Agence de la coopération Allemande (Giz), avec l'appui financier du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (Bmz).

MODERNISATION DES SERVICES POSTAUX / ISAAC GNAMBA-YAO, DG : « LA POSTE VA VOUS FAIRE LIRE L'HEURE »

L'Office national de l'identification de Côte d'Ivoire (ONECI) et La Poste de Côte d'Ivoire entendent refonder en profondeur la relation entre l'État et les citoyens, en proposant des services publics plus accessibles, plus rapides et plus fiables. Cette ambition se matérialise notamment par la mise en place de la Boîte postale digitale obligatoire, adossée au Numéro national d'identification (NNI), qui entrera en vigueur dès le 1er mars 2026. Invité de la tribune d'échanges « Tout savoir sur », organisée par le CICG, le mardi 3 février 2026 à Abidjan-Plateau, Isaac Gnamba-Yao, directeur général de La Poste de Côte d'Ivoire, a tenu à lever toute ambiguïté. « Les réformes actuelles, notamment sur la Boîte postale digitale obligatoire (liée au NNI à partir du 1er mars 2026) et la gestion structurée des chauffeurs-livreurs indépendants, ne partent pas d'une contrainte arbitraire ni d'une volonté de sanctionner qui que ce soit », a-t-il expliqué. Aux entreprises ayant une Boîte postale erronée, Isaac Gnamba-Yao a lancé : « La poste va vous faire lire l'heure ».

DU COURRIER À LA PUISSANCE DIGITALE AU SERVICE DES CITOYENS ET DES JEUNES : LA POSTE DE CÔTE D'IVOIRE CHANGE DE DIMENSION

Invité de l'émission « Tout savoir sur » du CICG, hier, mardi 03 février 2026, le Directeur général de la Poste de Côte d'Ivoire, Isaac Gnamba-Yao, a levé le voile sur la transformation profonde d'un service public stratégique, appelé à devenir un véritable pilier du développement national. En effet, longtemps perçue comme une institution cantonnée à l'acheminement du courrier traditionnel, La Poste de Côte d'Ivoire s'engage aujourd'hui dans une modernisation ambitieuse et multidimensionnelle. « La Poste n'est plus seulement le courrier. Elle est désormais au cœur de la logistique, du paiement numérique, du e-commerce, de l'e-finance et de l'e-administration », a affirmé Isaac Gnamba-Yao. Cette mutation s'inscrit, selon lui, dans une vision globale qui est de faire de La Poste un levier d'inclusion sociale, financière, numérique et territoriale. A travers son vaste réseau national, La Poste entend rapprocher l'administration des citoyens et réduire les inégalités d'accès aux services publics.

RECHERCHE SUR LES MALADIES INFECTIEUSES : LE 30E ANNIVERSAIRE DU PROGRAMME PAC-CI CÉLÉBRÉ

Les Journées scientifiques du programme Pac-CI devenu Plateforme internationale des recherches en santé publique (Prisme) ont eu lieu, les 2 et 3 février 2026, à Abidjan-Port-Bouët. Ces 11es Journées scientifiques coïncident avec la célébration du 30e anniversaire de la création du programme Pac-CI. Le gouvernement, à travers le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a réaffirmé son engagement à soutenir la recherche, à renforcer les infrastructures hospitalières. Le Prof. Yolande Koffi, conseillère technique représentant le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, parrain de ces Journées scientifiques, a annoncé que ces travaux ont permis de sauver des milliers de vies, de former des générations de chercheurs et de positionner la Côte d'Ivoire comme un pôle scientifique reconnu en Afrique et au-delà.

IMMATRICULATION : DES VÉHICULES ADMINISTRATIFS ET PERSONNELS EN DANGER

Le ministère des Transports et des Affaires maritimes, à travers la Direction générale des transports terrestres et de la circulation (DGTTC), annonce le lancement imminent d'opérations nationales de contrôle et de répression visant les plaques d'immatriculation des véhicules automobiles. La mesure a été rendue publique dans un communiqué officiel diffusé, ce mardi 3 février 2026, et s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de sécurité routière. Selon la DGTTC, ces opérations interviendront à l'issue des campagnes de sensibilisation en cours et concerneront l'ensemble du territoire national. Elles visent à lutter contre les pratiques frauduleuses liées à la dissimulation ou à la modification des plaques d'immatriculation, un phénomène qui compromet à la fois la sécurité routière et l'efficacité du Système de transports intelligents, notamment la vidéo-verbalisation.

DÉVELOPPEMENT LOCAL / ZANZAN, DENGUÉLÉ ET LES SAVANES : LE COSO ET LA BANQUE MONDIALE LUTTENT CONTRE LA PAUVRETÉ

Du 19 au 25 janvier 2026, une équipe du COSO et de la Banque Mondiale a sillonné les Districts du Zanzan, des Savanes et du Denguélé. Cette tournée s'inscrit dans le cadre de la première mission d'appui au projet de Cohésion sociale des régions Nord du golfe de Guinée (COSO) au titre de l'année en cours. C'est le village de Kalamon (Bounkani) pour cette mission d'évaluation de l'état d'avancement du projet qui a accueilli les deux (02) délégations. Sur le terrain, elles ont visité un marché rural construit pour les femmes en vue de leur autonomisation. A Gbéléban (Denguélé) près de la frontière de la Guinée, d'importantes réalisations ont été faites. Ce sont un maraîcher d'environ deux (02) hectares et deux (02) châteaux d'eau construits pour un groupement de 62 femmes. Dans le village de Bakombi (Tchologo) à un kilomètre du Burkina Faso, des Activités génératrices de revenus (AGR) et plusieurs autres réalisations ont été faites au profit de la population.

DIGNAGO : LE REPROFILAGE DES VOIRIES LANCÉ

La ministre de la Cohésion nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté, Myss Dogo Belmonde, a procédé, le samedi 31 janvier 2026, à Dignago, au lancement du reprofilage des rues de la sous-préfecture de Dignago. Les populations de cette localité sont sorties massivement pour assister à cette cérémonie au cours de laquelle la ministre leur a présenté officiellement la machine qui servira à reprofilier près de cinq kilomètres de voiries dans les quartiers et autres environs de Dignago. Le début des travaux est prévu incessamment, et ce, à la grande satisfaction des habitants de Dignago. En plus du reprofilage des voiries, la ministre a aussi annoncé les travaux de l'extension de l'électricité avec la venue des poteaux électriques entassés dans les recoins de la ville. « Chers parents, vos préoccupations sont les nôtres. Nous en parlons tout le temps avec le sous-préfet », a-t-elle indiqué.

COCODY-RIVIERA GOLF/ INCIVISME ROUTIER : 186 VÉHICULES DONT DES CORTÈGES INTERPELLÉS

Dans le cadre de la lutte contre l'incivisme routier, la Direction de la police spéciale de la sécurité routière (Dpssr) a déployé une équipe conséquente, le lundi 2 février 2026, à Cocody-Riviera-Golf, précisément sur l'axe Hôtel du Golf-feu tricolore du carrefour Sol Béni, selon des sources émanant du ministère des Transports et des Affaires maritimes. Ce dispositif, composé de 2 véhicules d'intervention et de 3 motos, était en étroite collaboration avec une équipe de l'Autorité de la mobilité urbaine dans le grand Abidjan (AMUGA). Au cours de cette opération, ce sont 186 véhicules, dont plusieurs cortèges, qui ont été formellement détectés en situation de circulation à contre-sens. Ce qui traduit l'ampleur du phénomène et la nécessité de renforcer les actions de contrôle et de sensibilisation. Deux caméras mobiles ont été installées sur le site de l'opération avec pour objectif principal de détecter, documenter et dissuader les comportements d'incivisme routier.

MONÉTISATION DES ŒUVRES DES ARTISTES EN CÔTE D'IVOIRE : LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET LA HACA SE CONCERTENT

La rémunération des artistes chanteurs en Côte d'Ivoire n'est pas effective en fonction du nombre d'écoutes ou de vues. Pour permettre aux artistes de bénéficier de cette pratique, la ministre de la Culture et de la Francophonie, Françoise Remarck, a effectué une visite de travail à la Haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA), le lundi 2 février 2026, à Abidjan-Cocody. Lors de cette rencontre, l'émissaire du gouvernement a indiqué que la HACA ayant des rapports privilégiés avec les plateformes numériques, il est nécessaire de la solliciter pour voir les dispositions à prendre afin que lesdites plateformes permettent de monétiser l'utilisation des œuvres des artistes. L'objectif est de permettre aux

artistes de vivre décemment de leur métier. Le président de la HACA, René Bourgoin, s'est réjoui de l'intérêt de la concertation, soulignant qu'en collaboration avec les ministères de tutelle, il est possible d'adresser le problème de la monétisation des œuvres des artistes en 2026.



VERNISSAGE DE L'EXPOSITION BRILLANTISSIM' UPCYCLING : FRANÇOISE REMARCK SALUE LA CONTRIBUTION DU SAVOIR-FAIRE LOCAL

Françoise Remarck, ministre de la Culture et de la Francophonie, a pris part, le samedi 31 janvier 2026, à l'Institut français d'Abidjan- Plateau, au vernissage de l'exposition Brillantissim' Upcycling. Coorganisée par Pacy Kadio-Morokro, administratrice du Studio 4, et Vincent Esclade, créateur de mode et sociologue, l'exposition met en lumière l'upcycling, une démarche artistique et écoresponsable consistant à transformer des vêtements existants pour leur offrir une seconde vie, à la fois esthétique et symbolique. En prenant part au vernissage, la ministre a réaffirmé son engagement en faveur d'une création ivoirienne innovante, responsable et porteuse de sens. « Une initiative qui illustre la place croissante de la mode durable dans les politiques culturelles contemporaines », a-t-elle affirmé. Françoise Remarck a félicité les initiateurs du projet pour leur contribution à la valorisation du savoir-faire créatif local et à la promotion d'une mode ivoirienne résolument tournée vers l'innovation responsable.

Sport



COUPE DU MONDE : LE TROPHÉE DE LA COMPÉTITION PRÉSENTÉ À LA CÔTE D'IVOIRE

Le trophée de la Coupe du monde fait escale en Côte d'Ivoire. Une délégation de la Fédération internationale de football association (FIFA) a présenté, hier, le prestigieux trophée au Premier Ministre, Robert Beugré Mambé. Cette cérémonie solennelle s'est tenue, au Palais présidentiel, à Abidjan-Plateau, en présence du vice-Premier ministre, Téné Birahima Ouattara, du ministre des Sports, Silas Adjé Metch, et du ministre délégué aux Affaires étrangères, Adama Dosso. L'ancien international français, Marcel Desailly, était l'une de grandes figures représentant l'association mondiale à cette rencontre. Le dévoilement du trophée au Chef du gouvernement ivoirien a été salué par des applaudissements nourris et des cris de joie de l'assistance, notamment des autorités ivoiriennes. Le Premier Ministre, très ému par ce geste, a exprimé l'honneur fait à la Côte d'Ivoire via le Président de la République, Alassane Ouattara, de bénéficier de tant d'égards avec la réception de la Coupe du monde.



VU SUR LE NET

Economie



TRANSFORMATION DE LA POSTE : UN LEVIER PUISSANT D'INCLUSION SOCIALE, FINANCIÈRE, NUMÉRIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre de la tribune hebdomadaire « Tout Savoir Sur » (TSS), du Centre d'Information et de Communication gouvernementale (CICG), le 03 février 2026, le directeur général de la Poste Côte d'Ivoire, Isaac Gnamba-Yao, a indiqué que la transformation de la poste est un levier puissant d'inclusion sociale, financière, numérique et même énergétique. « Grâce aux réformes, la poste devient un levier puissant d'inclusion sociale, financière, numérique et même énergétique, en reliant les populations aux services essentiels de manière plus rapide, plus sûre et plus accessible », a déclaré Isaac Gnamba-Yao. Le secteur postal mondial connaît, selon Isaac Gnamba-Yao, une transformation profonde. Il n'est plus seulement question de courrier : il est devenu une industrie moderne et complexe, qui combine intelligemment logistique et livraison du dernier kilomètre, paiement numérique, web marketing, e-finances et e-administration. Le directeur général de la Poste Côte d'Ivoire a mis l'accent sur la digitalisation de sa structure. (Source : CICG)

PROFESSIONNALISATION DES JEUNES LIVREURS : À CE JOUR, DÉJÀ PRES DE 5000 LIVREURS ENRÔLÉS SUR LA PLATE-FORME POLI (WWW.POLI.CI)

Invité de la tribune hebdomadaire « Tout Savoir Sur » (TSS), du Centre d'Information et de Communication gouvernementale (CICG), le mardi 03 février 2026, le directeur général de la Poste Côte d'Ivoire, Isaac Gnamba-Yao, a révélé qu'à ce jour, déjà près de 5000 livreurs ont été enrôlés sur (www.poli.ci), Plateforme opérationnelle de livraison intelligente (POLI). « Cela est clair et j'insiste. La Poste n'a pas vocation à remplacer les jeunes livreurs indépendants. Au contraire, nous voulons structurer un écosystème plus juste et plus visible. À ce jour, déjà près de 5000 livreurs sont enrôlés sur la plate-forme POLI (www.poli.ci) », a souligné Isaac Gnamba-Yao. Pour le directeur général de la Poste Côte d'Ivoire, sa structure envisage des formules de collaboration pour intégrer ces acteurs dans la chaîne logistique élargie, en vue de leur offrir plus de visibilité, de formation, de protection sociale et de traçabilité. L'objectif est de professionnaliser le secteur tout en préservant les emplois et les initiatives entrepreneuriales. (Source : CICG)

FILIÈRE COTON / PROJET RESCO : UNE DÉLÉGATION DE L'AFD EN MISSION DE TERRAIN À KORHOGO ET BOUAKÉ

Le projet de Résilience des systèmes cotonniers du Nord de la Côte d'Ivoire (RESCO), qui bénéficie d'un financement de l'Agence française de développement (AFD), est entré dans sa dernière phase d'exécution sur le terrain au cours de l'année 2026. Aussi, afin de s'enquérir de l'exécution effective des différents projets inscrits dans le programme du projet RESCO, une importante délégation de l'AFD, conduite par Thierry Duplan, responsable de l'équipe projet au sein de ladite agence, a effectué une mission de terrain du 20 au 22 janvier 2026 à Korhogo et à Bouaké. Après les travaux de reprofilage à Korhogo, la délégation s'est rendue à Bouaké, au centre de classement du coton de Côte d'Ivoire, en présence des représentants du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, ainsi que du ministère de l'Économie, des Finances et du Budget. Une rencontre de synthèse s'est par ailleurs tenue, à Abidjan, le vendredi 29 janvier 2026.

Société

ÉCOLE DE PROXIMITÉ : LE COLLÈGE MODERNE SOLIC DE YOPOUGON RENFORCE L'ACCÈS À L'ÉDUCATION

Le gouvernement ivoirien, soucieux d'offrir une éducation de qualité à tous les enfants, a fait de l'école de proximité un pilier de sa politique éducative. Sur toute l'étendue du territoire, de nouveaux collèges sont construits et équipés afin de réduire les inégalités d'accès à l'éducation. À Abidjan, le collège moderne public SOLIC de Yopougon Sogefiha rapproche l'école des élèves de la commune de Yopougon. Ouvert en 2022, l'établissement permet aux apprenants de poursuivre leur scolarité dans de meilleures conditions, près de leur domicile. Au-delà de l'accès, le collège offre également un enseignement de qualité, assuré par des enseignants qualifiés, dans un environnement propice à l'apprentissage. Entre 2011 et 2024, ce sont 608 collèges et lycées publics qui ont été construits par le gouvernement ivoirien. En moins de 14 ans, le nombre d'établissements secondaires publics est ainsi passé de 294 à 902. À travers ces réalisations, l'État réaffirme sa volonté de garantir l'école pour tous et de donner les mêmes chances de réussite à chaque élève. (Source : CICG)

SEREY DOH DÉCLARE LA GUERRE AU REMBLAYAGE ANARCHIQUE À ABIDJAN

Face à l'ampleur du remblayage anarchique à Abidjan, qui a déjà fait disparaître plus de 220 hectares de lagune, le gouvernement ivoirien tente de reprendre la main. Le ministre délégué chargé des Affaires maritimes, Dr Serey Doh Célestin, relance la brigade spéciale de lutte contre les aménagements illégaux, dans un combat décisif pour la préservation de l'environnement lagunaire et l'avenir urbain de la capitale

économique. Les zones les plus touchées se situent notamment à Treichville, Port-Bouët, Koumassi, Marcory, Cocody et Biétry. Un phénomène qui met en péril l'équilibre écologique et urbanistique de la capitale économique. C'est dans ce contexte que le ministre délégué chargé des Affaires maritimes, Dr Serey Doh Célestin, a initié la création d'une brigade spécialisée. A l'en croire, toute autorisation relève du ministre en charge des Affaires maritimes, après enquête publique et validation d'une commission compétente.

LYCÉE MODERNE DE GUIBEROUA : SIGNATURE D'UN CONTRAT DE SUBVENTION POUR METTRE FIN AU SYSTÈME DE « DOUBLE VACATION » AVEC L'ACCOMPAGNEMENT DE DROGBA

Pour sa première cérémonie officielle en tant que ministre de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique, Koffi N'Guessan, a eu l'honneur de présider, le lundi 2 février 2026, la signature du contrat de subvention pour l'aménagement du Lycée Moderne de Guibéroua. La rencontre s'est tenue à la résidence de l'Ambassadeur du Japon et marque un pas décisif pour l'éducation dans la région. D'un montant d'environ 108 millions de FCFA, ce projet ambitieux vise à construire trois bâtiments scolaires comprenant douze salles de classe, à aménager un terrain multi-sport polyvalent et à équiper les salles pour offrir aux élèves un cadre d'apprentissage moderne et fonctionnel. L'objectif est clair : mettre fin au système de « double vacation » et répondre à la pénurie de salles, tout en renforçant la qualité de l'enseignement.

UVICOCI : AMADOU KONÉ LANCE DE GRANDS CHANTIERS

Le président de l'Union des villes et communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI), Amadou Koné, par ailleurs maire de Bouaké, a présidé, le lundi 2 février 2026, la première réunion de l'année de l'Union. Cette rencontre stratégique a permis de fixer le calendrier de travail du premier semestre et, surtout, d'accélérer plusieurs chantiers prioritaires pour les collectivités territoriales, notamment la décentralisation, le statut des maires et des conseillers municipaux, la mise en place d'une véritable fonction publique territoriale, le statut des policiers municipaux, le versement effectif des quotes-parts d'impôts aux communes, ainsi que la salubrité et l'assainissement des villes. Ces chantiers structurants visent à améliorer durablement la gouvernance locale et les conditions de vie des populations. Au nom des maires de Côte d'Ivoire, le bureau exécutif de l'Uvicoci a salué l'engagement du Président de la République, Alassane Ouattara, en faveur de la décentralisation, ainsi que les importants efforts consentis pour soutenir les budgets accordés aux communes.

» AGENCE DE PRESSE

Economie 



L'ORIGINE ET LA QUALITÉ DE L'HUILE ROUGE DE MAN JUSTIFIENT SA LABELLISATION (OPII)

L'origine géographique et les caractéristiques de l'huile rouge produite à Man fondent la démarche de labellisation engagée par les acteurs de la filière avec l'appui de l'Office ivoirien de la propriété intellectuelle (OPII), selon les échanges tenus, samedi 31 janvier 2026, dans la ville. Cette question a été abordée lors de l'Assemblée générale du Groupement représentatif de l'Indication géographique protégée (GR-IPG) huile rouge de Man, organisée à la salle des réunions du district autonome des Montagnes, en présence des producteurs, de représentants de l'administration et de l'OPII. Selon le directeur en charge des questions de label à l'OPII, Kouamé Kouabran Alexis, la démarche de labellisation repose sur des études menées par son institution. Il a indiqué que ces études ont montré que l'huile rouge de Man figure « parmi les meilleures huiles rouges non seulement de la Côte d'Ivoire mais aussi de la sous-région compte tenu de la qualité organoleptique, de la qualité chimique et biochimique de cette huile ».



L'ENLÈVEMENT DES STOCKS RÉSIDUELS DE CACAO SE POURSUIT DANS LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES DU CONSEIL DU CAFÉ-CACAO

L'opération d'enlèvement des 123 000 tonnes résiduelles de cacao, initiée par le Conseil du café cacao (CCC) pour fluidifier la commercialisation, se poursuit dans les 13 délégations régionales de l'organe, après son lancement officiel, le jeudi 29 janvier 2026, au complexe industriel de Transcao PK 24. Comme l'avait indiqué le directeur général du CCC, Koné Brahma Yves, lors du démarrage de l'opération, les activités d'enlèvement se déroulent parallèlement à celles d'autres acteurs agréés de la filière, qui poursuivent leurs interventions de manière indépendante de l'organe de régulation, de stabilisation et de développement du secteur. Dans les zones de Gagnoa et de Ouragahio (région du Gôh, Centre-Ouest ivoirien), plusieurs coopératives parviennent désormais à écouler leurs stocks vers les ports d'Abidjan et de San Pedro, suscitant un soulagement notable chez les producteurs.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



101 Centre d'appel
du Gouvernement

+225 07 87 36 36 36



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC !

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.

www.gouv.ci



www.gouv.ci - Une information publique, officielle et fiable



CICG